

Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft =
Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss
Entomological Society

Herausgeber: Schweizerische Entomologische Gesellschaft

Band: 3 (1869-1872)

Heft: 10

Artikel: Hyménoptères divers du Bassin du Léman

Autor: Chevrier, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hyménoptères divers du Bassin du Léman.

Par Frédéric Chevrier.

1. *Cœlixys mandibularis* mihi.

Noir avec des poils blancs. Mandibules et l'anus rouges chez la ♀; noirs chez le ♂; Taille moindre que celle de l'Elongata.

FEMELLE. Mandibules d'un rouge de brique vif, faisant fortement opposition avec le noir de la tête; leur extrémité tridentée; les deux dents supérieures faibles, la 3^{me} beaucoup plus forte et divariquée. Chaperon légèrement tuméfié en son milieu, finement rugueux, sa marge rectiligne. Une carène longitudinale entre les antennes; son sommet (le plus près des ocelles) dépassant un peu la base des antennes, l'autre extrémité s'arrêtant à la partie tuméfiée du chaperon; ces deux extrémités assez nettement limitées, ou au moins nullement atténuées. Plage des ocelles et occiput ponctués; les points de ce dernier surtout vers les yeux, plus forts et plus profondément incrustés. Toute la tête avec des poils blancs sujets à disparaître par usure; ces poils généralement plus longs et plus nombreux à la base des antennes.

Ponctuation du thorax de la même force que celle de l'occiput. Ecusson très-transverse son bord antérieur cintré, vaguement et finement denté; ses côtés latéraux, rectilignes, se terminant en une pointe mousse et horizontale, cette pointe ne dépassant guère le cintre de l'écusson. Chez les sujets non usés, deux petites taches oblongues, espacées, transversales, dans la strie de la base de l'écusson et une petite macule contre l'écaille de l'aile, d'une pluche très-courte d'un blanc de neige. Côtés perpendiculaires de la poitrine, le dessous du thorax, la partie épaisse verticale du pourtour antérieur de l'écusson, couverts d'une pluche très-courte écailleuse d'un blanc de neige. Les côtés latéraux perpendiculaires du métathorax ainsi

que sa tranche, ayant de longs poils blanchâtres plus ou moins diffus ne permettant guère de préciser ce que peut être le tégument de ces diverses parties. Le dessous du thorax est peu densément couvert de poils blanchâtres, les quels encore font le plus souvent défaut.

Abdomen glabre, brillant, sa ponctuation 2—3 fois plus fine que celle du thorax; sensiblement plus long que la tête et le thorax réunis; sous la forme d'un coin très-atténué. Le 1^{er} segment offrant une grande et profonde concavité très-régulière occupant toute la partie antérieure et semi-perpendiculaire du segment; son fond lisse, couvert de poils blancs diffus; sa limite supérieure très-purement tracée en demi-cercle, atteignant presque le dos du segment à l'aide d'un évasement. Les côtés latéraux de ce 1^{er} segment sur toute leur largeur y compris les épaules, d'un blanc de neige produit par l'assemblage de petites écailles ou d'une pluche. La base des 2—5 segments et celle de l'anūs, ayant un étroit filet le plus souvent continu formé de ces mêmes écailles ou pluche ainsi qu'un petit triangle de cette composition sur chacun de leurs côtés latéraux à leur bord antérieur. Les 2^{me} et 3^{me} segments avec une légère dépression transversale se prolongeant jusque près des côtés latéraux, la 1^{er} la plus accentuée.

L'anūs est assez convexe, aussi long que le 4^{me} et 5^{me} segments réunis; sa ponctuation généralement plus faible que celle des deux segments précédents; son sommet, étroit, arrondi, du même rouge que celui des mandibules; sa pièce inférieure ventrale, un peu plus avancée et un peu plus large; son bout très-subtilement échancré; le dessous de l'anūs entièrement rouge, finement et régulièrement ponctué; un peu brusquement déprimé avant son sommet.

Le dessous de l'abdomen est assez fortement et très régulièrement ponctué; son tégument tendu, sans traces de dépressions. Marge des segments brunâtre, cependant la partie antérieure du dernier, est du même rouge que celui de l'anūs, cette teinte plus ou moins envahissante; leurs côtés latéraux avec le petit triangle blanc qui se trouve sur le dessus de l'abdomen, mais l'usure le rend souvent comme nul.

Pattes noires, les tibias et tarses des deux premières paires quelque peu brunâtres ou rougeâtres selon les sujets; toutes ainsi

que leurs attaches couvertes d'une pluche blanche serrée; le dessous des coxes ayant un assez gros point élevé d'un rougeâtre transparent rappelant assez bien un ocelle.

Ailes un peu enfumées, principalement vers l'extrémité.

MÂLE. Plus petit, plus trapu, sa ponctuation beaucoup plus forte. Le devant de la tête entièrement caché par de longs poils blancs; la région des ocelles en ayant de plus clair-semés et comme enfumés. Mandibules noires principalement à leur base, le reste en partie d'un brun quelque peu rougeâtre.

Dessus de l'anus, beaucoup plus transverse que long, plus plan que réellement convexe, un peu incliné de sa base à son sommet. Entièrement noir, partout fortement ponctué, les points heurtés ce qui le fait paraître comme scabreux; sa partie centrale déprimée, comme excavée en son milieu.

Le pourtour externe de l'anus, fort épais; son altitude supportant deux rangs de dents superposés et assez distancés; l'inférieur soit la marge même, avec quatre dents dont deux très-exigues tout-près des côtés latéraux du 5^me segment, et deux centrales, grandes, horizontales, pointues, assez déliées les plus grandes des huit et très-éloignées des deux latérales. Le rang supérieur peu étendu, rectiligne, se composant aussi de quatre dents mais d'une longueur égale, ayant entre elles un écartement uniforme; les deux latérales un peu plus déliées, plus pointues et légèrement divergentes. La base de l'anus sur tout son développement, ligné de blanc comme les segments précédents, et ses deux angles antérieurs externes ont également le petit triangle blanc que nous trouvons à la même place chez ces derniers.

Le dessous de l'anus, tout noir, d'une surface transverse très-limitée, ayant vers le sommet du segment qui le précède une petite excavation oblongue, profonde, et transversale; son bord longitudinal (celui le plus près des dents) très-étroitement et très-purement marginé d'une substance pellucide, lisse, jaunâtre, la quelle parait tapisser la profondeur de l'excavation. A droite et à gauche de cette dernière, se trouve un très-petit trait en relief d'un vert émeraude très-scintillant.

1. ♂. 3. ♀ environs de Nyon.

2. *Ceratina cœrulea* mihi.

FEMELLE. (7 mill.) Bleuâtre dans son ensemble, cependant, le mésothorax l'est sensiblement moins même presque noir. La ponctuation la plus forte est celle de la tête, puis en decrescendo, celle du ventre et du dessus de l'abdomen, enfin celle du mésothorax, beaucoup plus subtile, les points surtout plus espacés. Chaperon comme noir, les points, çà et là inégalement distancés. Labre noir, en carré long transversal, sa ponctuation plus uniforme. Mandibules lisses, leur première moitié très-large, la deuxième infiniment plus étroite; toute la ligne inférieure et longitudinale de démarcation de la mandibule, rectiligne. Antennes courtes, plus brunâtres que noirâtres, sous la forme d'une massue allongée; le scape nullement bleuâtre.

Ecaille de l'aile noirâtre, son pourtour plutôt brunâtre; sans reflet d'un vert bleuâtre. Point calleux noir.

1^{er} segment de l'abdomen très étroit, lisse, brillant, imponctué sauf vers son sommet. Bord antérieur des trois premiers segments marginés, la ponctuation de ces marges très-faible mais en crescendo de la première à la dernière. Le 6^{me} segment un peu plus haut que le précédent, assez convexe, plus vertical qu'horizontal; son pourtour limité par deux lignes obliques et légèrement cintrées, les quelles en se coupant au sommet du segment, rendent ce dernier quelque peu aigu; sa partie dorsale ayant une petite carène longitudinale le plus souvent plus faible en son milieu; son extrémité externe simulant une petite pointe peu visible.

Pattes noirâtres; le dessus des fémurs de la dernière paire quelque peu brunâtre. La base de tous les tibias, tout-près des genoux, avec une très-petite tache d'un blanc d'ivoire. Ailes enfumées sans aucun reflet violet.

MÂLE. Chaperon ayant une grande tache triangulaire d'un blanc couleur de soufre dont la base occupe tout le bord antérieur du dit; les côtés latéraux de cette tache, faiblement sinués vers l'extrémité, celle-ci mousse: tache assez informe dans son ensemble. Labre presque en totalité de cette couleur. La carène du 6^{me} segment, peut-être plus accentuée à son extrémité externe, guère interrompue en son milieu. Anus exigü, peu convexe, moins haut que le 6^{me} segment, chutant verticalement, son extrémité brièvement atténuée et

légèrement redressée, délicatement incisée de telle sorte, que l'anüs est très-visiblement bidenté.

2. ♂. 4. ♀. Environs de Nyon.

Cette espèce serait-elle la *Cer. Cyanea* de Lepeletier. (Hist. Nat. d. Hym. T. 2. p. 505). J'en doute beaucoup, car, cet auteur ensuite de ses descriptions généralement peu étendues, a dû nécessairement ne signaler que les caractères les plus saillants. Comme tels, quant à la ♀ il dit: le 1^{er} article des antennes a un reflet bleu; de l'écaïlle de l'aile, noire avec un reflet d'un vert bleuâtre; des ailes, enfumées ayant un léger reflet violet plus sensible sur le bout et sur la cellule radiale. Or, aucun de ces caractères n'existent chez nos sujets.

Quant au ♂, voici son paragraphe:

» MÂLE. Diffère. Noir avec un reflet violet. Labre et chaperon d'un blanc jaunâtre. Bord postérieur des segmens de l'abdomen n'offrant pas de dépression. Le sixième caréné en dessus et portant une petite pointe à son bord postérieur. Anus recourbé en dessous. »

» NOTA. N'ayant pas ce mâle, j'ai emprunté sa description à l'ouvrage du célèbre Kirby. Je doute cependant que l'individu qu'il a décrit, soit un mâle de la femelle *Cyanea*, ou même qu'il soit de ce sexe. »

A la rigueur, cette description du ♂ peut bien convenir, à notre espèce, sauf que le bord postérieur des segments de l'abdomen offre à n'en pas douter une dépression, toutefois peut-on admettre sans arrière pensée que, si c'est bien notre espèce que Kirby a eue sous les yeux, qu'il ait pu dire si laconiquement »anus recourbé en dessous» sans avoir ajouté: son sommet bidenté, ou quelques mots y correspondant.

3 *Ceratina chalybea* mihi.

Par sa couleur bleuâtre et une similitude de caractères, ressemble beaucoup à la *Coerulea*, mais son toisé est certainement de deux à trois fois plus fort.

FEMELLE. La partie centrale du chaperon, est longitudinalement transversée par un ovale d'un blanc jaunâtre. Le point calleux du prothorax, de cette teinte. Le 1^{er} segment de l'abdomen, sensiblement plus large. La carène du 6^m segment est plus accentuée et

ne semble pas susceptible d'être interrompue en son milieu. Le dessus des fémurs de la dernière paire, guère brunâtre.

MÂLE. Le chaperon et le labre, comme chez la *Cærulea* ♂. Le point calleux, semblable à celui de la *Chalybea* ♀. Mais ce qui différencie très-nettement ces deux espèces, est la conformation de l'anus des ♂. Ainsi, chez la *Chalybea*, l'extrémité de ce dernier n'est pas bidentée, mais angulairement arrondie et horizontalement proéminente.

2. ♀. 3. ♂. Environs de Nyon.

Sous le nom de *Mauritanica*, Lepeletier décrit une espèce qu'il a reçue d'Oran et qui doit avoir assez, d'analogie avec la *Chalybea*. Je ne pense cependant pas qu'elle puisse être rapportée à cette dernière car, outre que l'habitat d'Oran en regard de celui de Genève doit rendre la chose douteuse l'auteur, n'accorde à son insecte que 3 lig. $\frac{1}{2}$; puis au sujet de l'anus du ♂ il dit brièvement: »Anus court, recourbé en dessous, portant une pointe assez forte.« De plus le scape devrait être bleuâtre, ce qui n'est pas.

4. *Anthidium decoratum* mihi.

Petit (6 mill.) ramassé, très-maculé de jaune.

FEMELLE. . . .

MÂLE. Noir. Mandibules d'un blanc légèrement jaunâtre, visiblement ponctuées, quelque peu poilues, très-courtes, comme droites, ses côtés longitudinaux parallèles, les deux seules dents de l'extrémité noires, brillantes. Chaperon convexe, plein, régulièrement ponctué, son bord antérieur faiblement cintré, sa ligne de démarcation peu pure quelque peu vacillante; du même blanc que celui des mandibules ainsi qu'une bande en carré-long le long des yeux; cette bande assez nettement arrêtée, ne dépassant pas la hauteur de l'insertion des antennes. Une autre bande de cette couleur mais beaucoup plus exigüe, reposant transversalement sur le sommet du chaperon qui est arrondi et très-purement limité.

Le bord extrême du vertex, avec deux taches oblongues d'un jaune citrin et non blanchâtre comme celui du chaperon, les quelles pourraient bien être soudées chez quelques sujets. La partie antérieure de la tête, ayant des poils blancs plus condensés le long des yeux principalement à la base des antennes même sur le scape. Ceux

de la plage des ocelles, brunâtres, clair-semés. Antennes entièrement noires : le 3^{me} article, légèrement plus fort que les suivants.

Thorax, un peu plus fortement ponctué que la tête. Son bord antérieur avec une bande jaune-citrin (comme celui des autres macules aux quelles je vais passer) fort interrompue en son milieu, elle est peu large, son développement inférieur rectiligne, sa largeur moindre que celle des deux taches oblongues du vertex. Point cal-leux jaune avec une petite macule de cette couleur immédiatement au dessous de celui-ci. Ecaille de l'aile noirâtre sauf la première moitié qui est franchement jaune ; ce jaune, se profilant en une largeur égale à la bande antérieure du thorax tout comme s'il n'en était que la continuation.

Écusson en carré long transversal, à peine un peu convexe, sa ponctuation un peu plus accentuée que celle du mésothorax, sa largeur correspondant à la longueur du scape. Ses côtés latéraux droits, l'angle externe et antérieur arrondi ; tout son développement antérieur, rectiligne, sauf une très-légère dépression à sa marge centrale ; assez fortement en avant-toit sur la tranche du métathorax. Son bord antérieur ayant à chaque angle externe une tache jaune quelque peu cunéiforme dont le côté le plus fort est le plus rapproché de l'extérieur puis, entre celle-ci et l'écaille de l'aile, une autre macule sensiblement plus petite ; ces quatre macules peu espacées, représentant assez le dos d'un croissant.

Tranche du métathorax verticale, sa partie supérieure immédiatement au dessous du petit avant-toit de l'écusson, ayant comme une ceinture dont la largeur correspond à la longueur des 2^{me} et 3^{me} articles des antennes réunis ; cette ceinture, non plane mais quelque peu en gouttière sur toute sa longueur ; elle est très-finement ponctué. Le reste du métathorax paraissant devoir être lisse, imponctué, je dis paraissant, parce qu'en quelque sorte appliqué contre l'abdomen il ne m'est pas possible de distinguer ce qui existe réellement. Les poils du dessus du thorax enfumés, peu serrés.

Abdomen assez sphérique, aussi long que la tête et le thorax réunis ; ses côtés latéraux ayant des poils blancs assez courts et serrés. Le 1^{er} segment relativement très-étroit ; toute sa partie antérieure se dessinant verticalement sous la forme d'une demi-circonférence dont la partie supérieure arrondie et purement limitée atteint le dos

même du segment. Cette partie antérieure, concave, le tégument paraîtrait devoir être lisse sauf vers l'angle huméral qui est finement ponctué. Ce 1^{er} segment un peu moins fortement ponctué que les suivants. La ponctuation de ces derniers, partout la même. Le 1^{er} ayant sur ses côtés latéraux, une tache jaune assez lourde, quelque peu triangulaire, la pointe tournée du côté interne. Le 2^{me}, le plus haut de tous, avec une bande centrale régulière, la plus longue et la plus étroite de toutes. Les bandes des 3^{me} 4^{me} et 5^{me} segments, d'une longueur égale, purement arrêtées soit sans inégalités ou sinus sur leur bord; placées à la base des segments mais très-distantes des côtés latéraux contrairement à ce que nous voyons chez le 1^{er} et 2^{me} segment. Leur écartement dorsal et latéral, partout le même; chacun de ces segments ayant tout-près des côtés latéraux, un petit point jaune à moitié caché par les poils blancs susmentionnés. Le 6^{me} segment, assez incliné, aussi haut que le précédent; son bord antérieur un peu arrondi sur les côtés, sa partie centrale, plutôt droite. Son épaisseur très-forte, correspondant à la longueur du 2^{me} article des antennes. Du milieu de la ligne inférieure de démarcation de cette épaisseur, s'élève verticalement une très petite apophyse mousse à son sommet, le quel sommet ne dépasse guère la surface du segment; ce dernier jaune y compris l'épaisseur et son apophyse; sa base même, ayant trois taches noires également espacées, quelque peu ouvragées les quelles par cela même, doivent être plus ou moins variables.

Anus petit, incliné et passablement rentré, triangulaire, sa base assez étendue relativement à sa hauteur; le dessus convexe, son sommet supportant une petite verrue transparente rappelant un ocelle; son dessus jaune, sa base seule étroitement lignée de noir. Son dessous, comme horizontalement tranché, l'ouverture en résultant masquée par une pièce noirâtre, étroite, relativement allongée, à côtés très-parallèles; son sommet, à peine un peu plus large et comme tronqué.

Ventre, confusément couvert de soies ou poils blanchâtres. Pattes: courtes, robustes, fémurs noirs le bout jaune; tibias et le premier article des tarses, de cette dernière couleur; le côté interne des tibias de la dernière paire en partie brunâtre; les quatre derniers articles de tous les tarses, ferrugineux. Tibias et tarses des deux

premières paires, assez fortement ciliés de poils blancs à leur côté inférieur. Ailes très-enfumées principalement le bout et la radiale; l'extrémité des cellules caractéristiques ayant quelques éclaircies. Nerves et point de l'aile noirâtres.

Pris un seul exemplaire dans les environs de Sion.

Cette espèce doit avoir assez de rapports avec le *Strigatum* de Lep. T. 2. p. 373. mais si on lit attentivement la description de cet auteur, il me semble très-difficile de pouvoir les réunir.

5. *Anthidium albidulum* mihi.

Un peu plus grand que le *Decoratum* mais moins sphérique.

FEMELLE. Noire. Mandibules longues, croisées l'une sur l'autre quadridentées, la dent externe arquée, déliée, pointue en quelque sorte libre par opposition aux trois suivantes qui sont courtes obtuses et rapprochées. En grande partie d'un jaune ferrugineux, le sommet brunâtre ou noirâtre ainsi que la région longitudinale et basaire des susdites dents: cette région visiblement ponctuée ou gercée. Ponctuation de la tête, fine, partout la même. Chaperon non distinctement limité du reste de celle-ci; il est plan ou faiblement tuméfié. Sa marge linéaire, d'un noir très-brillant comme huilé presque droite ou très peu circulairement rentrée et ouvragée de telle façon, qu'elle rappelle une série de grains de verroterie. Son dessous un peu soulevé, émettant 6—7 petits faisceaux élancés, pointus, de poils d'un blond doré, et assez régulièrement distancés. Antennes noires.

La partie antérieure de la tête avec quelques poils blanc cendré plus fournis le long des yeux mais beaucoup plus condensés vers la base des antennes; ceux du vertex, plus foncés. Ce dernier, avec deux points triangulaires d'un jaune blanchâtre tout-près du sommet de l'œil. Sur trois sujets ♀ que je possède, l'un, a immédiatement au dessous de la base des antennes une tache blanche arrondie et très-légèrement exhaussée.

Thorax sans macule. Sa ponctuation un peu plus forte que celle de la tête. Couvert de poils semblables à ceux du vertex les quels peuvent être assez serrés pour cacher en grande partie le tégument hormis peut-être celui du dos. D'autres poils blancs, plus longs, et encore plus pressés existent sur les côtés perpendiculaires

de la poitrine. Pourtour externe de l'écaille, d'un jaune sale douteux; la partie convexe d'un brun ferrugineux; celle touchant le thorax presque noirâtre. Ecusson sous la forme d'un croissant dont le dos serait toutefois plus droit que réellement arrondi; sa largeur correspondant à celle des yeux; son bord antérieur central, très-faiblement et brièvement déprimé, peut-être moins ponctué. Sa marge antérieure épaisse, débordant la tranche du métathorax; celle-ci ayant immédiatement au dessous de la partie débordante, une étroite ceinture dont la largeur correspond à la longueur du 2^{me} article des antennes; elle est purement limitée, brillante, imponctué, et comme plane. Vient ensuite la tranche du métathorax qui est très finement ponctué, et supporte çà et là de petites surfaces polies comme une glace.

Abdomen brillant. Les 5 segments assez de la même hauteur. La partie antérieure et semi-verticale du 1^{er}, concave, imponctué sauf vers ses côtés latéraux; sa ligne supérieure de démarcation, cintrée, un peu en relief, légèrement vacillante, n'atteignant le dos qu'à l'aide d'un évasement. La première moitié des cinq segments, 2—3 fois plus fortement ponctué que l'autre moitié. Chez cette dernière, les points beaucoup plus rapprochés rappelant une surface sablée; le niveau du tégument supportant la plus forte ponctuation, supérieur à celui de la surface sablée: disposition très-appreciable vers les côtés latéraux, mais l'étant moins quant à la partie dorsale.

Le 1^{er} segment avec une tache humérale plus irrégulièrement oblongue qu'arrondie, et d'un blanc couleur de soufre. Les quatre suivants ayant de chaque côté, une bande de cette couleur mais très éloignée des côtés latéraux. Ces bandes, régulières, comme tronquées à leur bout externe, insensiblement plus étroites en avançant vers le dos; graduellement un peu plus fortes, de la première à la dernière; celle-ci, proportionnellement un peu plus forte, relativement à la précédente. L'écartement dorsal sensiblement plus grand quant au 2^{me} segment; celui des suivants, à peine en décroissant. Bords latéraux des 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} segments, ayant un point jaunâtre; le 1^{er}, de beaucoup le plus fort; le 2^{me}, moindre; le 3^{me}, infiniment plus petit; chez l'une des trois ♀ que je possède, le point du 4^{me} segment est si exigü, qu'il ne serait pas impossible qu'il pût manquer.

Anus finement rugueux; aussi transversal et large que le segment précédent; son extrémité plus arrondie que pointue. Côtés latéraux de l'abdomen avec des poils blancs plus longs à l'épaule. A la partie dorsale il en existe d'autres, mais très espacés et très régulièrement distancés.

Pattes: fémurs noirs; leur extrémité antérieure d'un marron rougeâtre. Les tibias des deux premières paires, de cette dernière teinte avec une tache allongée d'un brun noirâtre à leur côté externe; ceux de la dernière paire sauf près des genoux, tout noirs. 1^{er} article des tarsi lourd, si chargé de poils courts d'un blanc sale ou roussâtres, que le tégument est invisible; le tarse de la dernière paire, plus dégagé, son dessous cilié de poils raides d'un ferrugineux brillant; tous les autres articles, d'un brun marron léger. Ventre entièrement masqué par les longs poils d'un blanc sale. Ailes un peu enfumées hors des cellules caractéristiques; la radiale avec une ligne plus obscure le long de la côte externe.

Var. L'un de mes sujets a tous les tibias entièrement noirs, le bord antérieur de l'écusson avec deux très petites taches jaunâtres.

MÂLE. Son toisé n'étant guère que le tiers de celui de sa ♀.

Mandibules, chaperon, côté interne des yeux d'un blanc couleur de soufre. Ces premières assez lourdes, relativement courtes et par cela même peu croisées; seulement arquées au sommet; ce dernier se dessinant en deux fortes dents brunâtres; la supérieure pointue, l'interne plus petite, plus lourde, rentrée, mousse à son extrémité. Chaperon partout distinctement limité, plus transverse que haut, médiocrement ponctué, le sommet arrondi, son bord antérieur droit mais à l'aide d'une ligne quelque peu vacillante; sa marge même, noirâtre, filiforme, simulant assez une série de petits grains de verroterie non très régulièrement espacés. La bande du côté interne des yeux, touche les côtés latéraux du chaperon; elle ne dépasse pas la base du scape, et est là, le double, plus large qu'à son arrivée aux mandibules.

Base des antennes noirâtre, le fouet plutôt brunâtre, le dessous du scape seulement vers le sommet, ayant un peu de jaune. La partie antérieure de la tête avec des poils blancs, assez longs, diffus, plus condensés entre les antennes. Ceux de la plage des ocelles et du vertex encore plus longs, plus serrés, couchés, couleur nankin

et pouvant être çà-et-là quelque peu orangés. Le vertex avec les 2 points jaunes comme chez la ♀.

Thorax avec des poils semblables à ceux du vertex qui cachent particulièrement sa partie centrale. Côtés perpendiculaires de la poitrine, ainsi que ceux de la tranche du métathorax avec un mélange de poils blancs, grisâtres, ou nankin. Ponctuation du thorax plus forte que celle de la tête.

Bande du 6^{me} segment de l'abdomen, un peu plus forte que la précédente, dans la même proportion que chez la ♀, la 5^{me} l'est à la 4^{me}. Les côtés latéraux des 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} ayant en remplacement des points de la ♀ un commencement de bandes se dessinant en un petit carré dont la grandeur diminue graduellement du premier au dernier. L'angle antérieur et latéral du 6^{me} segment, muni d'une légère pointe précédée sur la marge même du segment de quelques crénelures si exigües qu'elles ne sont appréciables qu'à l'aide d'une très forte loupe et d'une certaine inclinaison.

Anus, aussi haut que le segment précédent; ses côtés latéraux cintrés; son sommet moins large que sa base, profondément et circulairement émarginé; les deux angles résultant de l'échancrure, jaunes, plutôt aigus que mousses. Le dos légèrement en dos-d'âne, sa partie antérieure débordant quelque peu dans l'échancrure en une très petite pointe purement raccordée à cette dernière par ses côtés latéraux cintrés. Son dessous, représenté en grande partie par une surface carrée à sa base, triangulaire à partir de sa seconde moitié; cette surface lisse, coriacée, semi-plane d'un fauve sale, la quelle supporte vers le milieu de chacun de ses côtés latéraux une forte pointe verticale, régulière, à base épatée et d'un brun foncé; l'espace compris entre ces deux pointes correspondant à la longueur du scape. Segments ventraux obscurs, couverts de poils grisâtres peu longs et assez peu serrés pour que le tégument se distingue facilement.

Pattes dans leur ensemble assez fortement velues. Fémurs noirs. Tout le dessus des tibias de la 1^{er} paire d'un jaune citrin non douteux. Le tibia des deux dernières paires noir, leur extrémité avec un peu de jaune moins abondant à la dernière. 1^{er} article de tous les tarses jaune, assez fortement cilié de poils blancs, les suivants ferrugineux.

Pris 3 ♀ et 1 ♂ près de Begniens, sur les rocailles qui dominent la rive droite de la Sérine tout-près du *Boisdechêne*.

6. *Anthidium sexlineatum* mihi.

Grande taille 14 mill.

FEMELLE. Noire. Mandibules fortes, courtes, d'un noir peu brillant, finement et vaguement gercées avec quelques petits points espacés; leur extrémité même, à peine un peu arquée; leur partie externe vers le sommet, présentant deux petites carènes marchant longitudinalement de conserve; le bord antérieur dans le sens de sa largeur, très-étroitement marginé, très-vertical et large, sans incision appréciable en-sorte-que l'on peut dire que les mandibules sont édentées. Leur base externe quelque peu creusée sur une certaine longueur.

Chaperon un peu convexe, très-faiblement limité du reste de la tête à son sommet; son bord antérieur, soulevé, cintré, sa partie centrale très-faiblement échancrée sur une longueur correspondant à peine à la longueur des 2^{me} et 3^{me} articles des antennes réunis; les deux parties extrêmes de cette échancrure bornées par un très-petit nœud. Antennes noires. Une assez forte tache jaune contre les yeux la quelle à partir du scape, est assez brusquement atténuée. Le vertex avec une grande tache jaune cunéiforme derrière les yeux, le gros bout le plus près du côté externe, ces deux taches susceptibles d'être soudées l'une à l'autre à l'aide d'un étroit filet de cette couleur. Quelques poils blancs le long des yeux, d'autres roussâtres sur le reste de la tête.

Thorax sans macules, poilu comme le vertex, avec quelques poils blanchâtres vers les cornes de l'écusson et sur les côtés du métathorax. Le point calleux jaune, assez convexe, son sommet comme très-subtilement crêté, la crête brunâtre plutôt placée dans le sens de la largeur du corps. Ecaille fauve, son milieu assombri. Escusson sous la forme d'un croissant, sa ponctuation un peu plus forte que celle du mésothorax. Son bord antérieur épais principalement à sa partie centrale mais peu avancé sur la tranche du métathorax; le tégument de cette épaisseur, de deux à trois fois moins fortement ponctué que celui de la surface même de l'écusson. La ligne supérieure de sa ceinture fine, pure, l'inférieure peu distincte.

La tranche même du métathorax régulièrement ponctuée, les points de la force de ceux du mésothorax. Poils des côtés perpendiculaires de la poitrine, assez longs, d'un blanc grisâtre, ceux voisins du point calleux roussâtres ou même quelque peu orangés selon les sujets.

Abdomen presque glabre, sensiblement plus long que la tête et le thorax réunis; beaucoup plus oblong que sphérique, assez fortement et régulièrement ponctué, tous les segments assez de la même hauteur; les points du l'anús plus faibles. Le bord antérieur et central de celui-ci, obtus, même presque droit; ayant comme deux très-petits ocelles très-rapprochés d'un noir brillant. Impression du 1^{er} segment médiocrement concave, entièrement ponctuée, ses points presque aussi forts et aussi serrés que ceux de l'abdomen; la marge du cintre assez nettement dessinée bien qu'un peu vacillante, atteignant sans évasement sensible la surface du segment.

Tous les segments et l'anús avec une bande jaune. Les deux premières, plus courtes, plus irrégulières mais assez semblables entre elles; celles des 3^{me} et 4^{me} segments plus longues plus étroites, mais encore semblables entre elles; la 5^{me} un peu plus courte, plus large, enfin celles de l'anús, aussi larges mais beaucoup moins allongées et quelque peu arrondies. L'écartement dorsal des bandes, diminuant graduellement de la 2^{me} à la dernière. Ventre couvert de longs poils roussâtres, ceux de l'anús beaucoup plus courts et ferrugineux.

Pattes de cette dernière teinte, à l'exception des attaches et de la première grande moitié des fémurs qui sont noirs; les tibias quelque peu jaunâtres vers le genou. Ailes assez fortement enfumées, les cellules caractéristiques l'étant moins sauf la radiale. L'écailllette et la racine de l'aile brunâtres.

MÂLE. De la taille de la ♀. Mandibules jaune citrin; comme chez cette dernière un peu creusées longitudinalement à leur côté externe. Leur sommet même, noirâtre, à peine bidenté; la première dent lourde, mousse; la deuxième fort petite, avec un trait transversal en son milieu, son sommet tronqué; dans son ensemble, peu distincte et peu séparée de la première; les deux petites carènes de l'extrémité des mandibules, remplacées par un ardu sillon. Chaperon jaune-citrin, beaucoup plus large que haut, le sommet largement arrondi; la bande le long des yeux et le bord du chaperon, comme

chez la ♀. Le point calleux avec un très-petit point brunâtre nettement circonscrit de chaque côté de la crête.

Bandes des cinq segments de l'abdomen, comme chez la ♀; la 5^{me} cependant à peine plus courte. Le 6^{me} segment, fortement incliné, sensiblement plus haut que le 5^{me}; son dos supportant deux larges taches jaunes un peu obliques, plus carrées que rondes, rapprochées, non transverses comme les précédentes, mais dirigées dans le sens de la longueur du corps; ces taches plus larges à leur base, s'arrêtant seulement un peu avant le bord antérieur du segment. Ce dernier à peu-près aussi étendu que sa base, mais offrant dans sa ligne de développement une différence de niveau considérable, ainsi: à partir des côtés latéraux des deux taches, le tégument s'infléchit brusquement, presque verticalement, en formant une large dépression qui se prolonge jusqu'à l'angle externe et antérieur du segment. Tout-près de ce dernier, se trouve une petite apophyse ascendante; son côté externe purement cintré, son sommet dentaire. Le bord du segment, de l'apophyse à la tache jaune, droit, brunâtre; poli ou au moins en grande partie imponctué sur une largeur variable.

Anus composé de trois pièces espacées et horizontales. La centrale, très-forte, tubiforme, les deux latérales relativement petites et spiniformes. La centrale, plus avancée que les latérales; un peu moins longue que le 6^{me} segment; la largeur de sa surface dorsale correspondant à celle de l'œil. Cette surface, tendue, polie, convexe, sa ponctuation deux-trois fois plus forte que celle du 6^{me} segment, les points beaucoup plus espacés. Vue de profil, sa ligne supérieure et longitudinale de délinéation, est très-cintrée; son bord terminal, parfaitement horizontal, purement arrondi. Ses côtés latéraux, très-parallèles, adoucis, chutant verticalement on donnant lieu à une large coulisse imponctuée et brillante sur le bord de la quelle s'avance une pièce cintrée semi-convexe, pointue, en partie d'un fauve ferrugineux; le dos du cintre faisant face à l'extérieur: cet ensemble, rappelant tout à-fait une mandibule arquée, pointue, à base épatée, tout en constituant la pièce spiniforme ci-dessus mentionnée.

Segments du ventre, glabres, noirs, ponctués. Le dessous de la pièce tubiforme comme évidé. Les tibias peut-être avec plus de jaune.

Un ♂ quatre ♀, dans la même localité que *l'albidulum*.

7. *Anthidium Sexmaculatum* mihi.

Grande taille. 14 mill.

FEMELLE. Noire. Mandibules de cette couleur, assez ponctuées principalement à leur base, guère creusées à leur développement longitudinal externe; l'extrémité externe sur une certaine longueur, avec deux carènes cintrées, rapprochées, parallèles. Leur bout interne ayant une échancrure passablement ouverte créant deux dents mousses, assez égales, et unies à leur base. Des poils longs marron clair, sur sa ligne longitudinale externe, et une sorte de pluche très-rase de la même couleur marginant en un étroit filet tout le côté interne. Chaperon cintré antérieurement, ayant là 6—8 petits tubercules tronqués assez régulièrement espacés. Le dessous du chaperon quelque peu soulevé, laissant voir une pièce transverse, peu large, très-épaisse, lisse, brunâtre, ne pouvant en aucune façon être assimilée, à un labre. Le bord antérieur du chaperon supportant une bande orangée, la quelle se prolonge en son milieu vers les antennes en une pointe assez ascendante. Une large et courte tache triangulaire de cette couleur, derrière les yeux. Le chaperon a des poils clair-semés ferrugineux; le milieu de la tête vers l'insertion des antennes en a d'autres d'un blanc jaunâtre, ils sont longs, serrés, couchés, diffus; le vertex serait glabre, mais je suis porté à croire qu'ici, mon sujet est usé.

Thorax sans macules; aussi fortement ponctué que le chaperon; son dos dénudé (au moins chez mon unique sujet). Tranche du prothorax sur une faible largeur, avec des poils semi-cotonneux d'un blanc jaunâtre les quels sont si condensés dans la région du point calleux, que celui-ci est invisible mais semblerait être remplacé par une petite pièce aplatie, jaunâtre, quelque peu horizontale et taillée en éventail. Ecusson en croissant, un peu plus fortement ponctué que le mésothorax; son bord antérieur central à peu-près droit et quelque peu déprimé, puis, fortement arrondi sur ses côtés latéraux qui se terminent à l'aide d'une échancrure en une dent dont le bord externe est assez arrondi. Côtés perpendiculaires de la poitrine et du métathorax, fortement couverts de longs poils d'un blanc jaunâtre qui sont assez abondants sur la tranche de ce dernier pour en cacher le tégument; d'autres dorés, beaucoup plus courts et très-pres-sés, occupent le dessous des dents de l'écusson. Dans la strie qui

limite l'écusson à sa base, il en existe d'autres grisâtres, également fort courts et n'empiétant guère hors de la strie. Ecaille jaunâtre à son bord externe, brunâtre dans sa seconde moitié, plus marginée que d'ordinaire.

Abdomen peu large, oblong, assez convexe. Son tégument brillant ainsi que la marge non ponctuée des segments; la ponctuation de ces derniers plus forte dans leur première moitié là, les points sont moins nombreux et plus espacés principalement dans la région humérale du premier segment. Les points limitant la marge çà et là non très-régulièrement alignés, tantôt, quelque peu rentrés tantôt, débordant sur la surface polie de cette dernière. Impression antérieure du premier segment, autant rugueuse que ponctuée; très-haute, atteignant le dos du segment sans être guère marginée à son cintre supérieur par un liséré proprement dit: elle n'est guère concave qu'à sa partie centrale et dans le sens de sa hauteur; le fond de l'impression ayant une ligne droite quelque peu incrustée; ses côtés latéraux avec des poils roux assez longs.

Les cinq segments ayant une bande d'un blanc couleur de soufre contrastant fortement avec la teinte orangée des macules de la tête. Celles des deux premiers segments cunéiformes, un peu plus fortes mais moins longues que celles qui suivent, leur écartement dorsal étant le même; celui des trois derniers graduellement moindre. Le tégument des segments (sauf peut-être celui du premier) un peu déprimé au dessous des bandes, traçant en quelque sorte la limite entre les points forts et ceux plus faibles. Anus de la hauteur du 5^{me} segment; son bord antérieur se dessinant sous la forme d'un croissant régulier; sa ponctuation un peu rugueuse, beaucoup plus fine et plus serrée que celle des segments. Deux petites taches à peine oblongues, à sa base, faisant suite à l'alignement interne des bandes précédentes et par cela même, assez éloignées des côtés latéraux. Il a des poils très-courts, très-grêles, très-couchés, d'un roux jaunâtre; clair-semés à sa base mais graduellement plus nombreux en avançant vers le bord antérieur au point que le tégument de celui-ci est complètement invisible.

Ventre très-velu, les poils très-longs, très-couchés, d'un blanc jaunâtre; ceux de l'anus ferrugineux, beaucoup plus courts; la partie

antérieure de l'anus déprimée. Pattes de cette dernière couleur sauf les trochanters et la base des fémurs qui sont noirs. Crochets des tarsi très-fortement bidentés. Ailes médiocrement enfumées, sauf le bout et la radiale.

MÂLE. Un peu plus grand et plus large. Mandibules plutôt finement gercées que ponctuées; non creusées sur la ligne longitudinale externe. Elles sont assez allongées pour être croisées, jaunes, le bout noirâtre ainsi que le bord longitudinal interne et externe; leur extrémité peu aigue, quelque peu arquée, sans dent au côté interne qui est simplement dilaté à partir du tiers de sa longueur; la marge de la partie dilatée finement, vaguement, et transversalement cannelée. Les deux carènes du sommet, remplacées par un simple sillon. Point de pluche à son côté interne. Chaperon distinctivement limité, deux fois plus large que haut, son sommet fortement arrondi; son bord antérieur garni de longs poils d'un jaune roux. Il est d'un jaune citrin; mon unique sujet a trois petites taches centrales, livides, disposées en triangle, provenant d'un suc extravasé, les quelles taches dans la généralité des sujets, pourraient bien se traduire en trois macules noires. Une bande jaune contre les yeux ne dépassant pas la base du scape, avec de longs poils d'un blanc jaunâtre; d'autres grisâtres ou roussâtres sur le vertex. Antennes plus allongées que de coutume; le dessous du fouet plutôt brunâtre que noir; les taches du vertex peut-être plus couleur d'ocre qu'orangées.

Bandes de l'abdomen un peu moins longues; celles du 6^{me} segment comme celles de l'anus de la ♀; l'angle latéral et antérieur de ce 6^{me} segment, longuement et obliquement semi-tronqué, quelque peu soulevé; la ponctuation voisine de la troncature, plus forte. La marge lisse des autres segments est, sur ce 6^{me} segment, remplacée par un étroit cordonnet contre le quel vient buter la ponctuation. Anus brillant, tout noir, médiocrement convexe, un peu moins haut mais aussi large que le 6^{me} segment. Son bord antérieur central se terminant en une courte pointe mousse, faiblement arquée et quelque peu en saillie, de chaque côté de la quelle se trouve une échancrure peu profonde dont l'extrémité externe est largement et purement arrondie; le bord même de cette échancrure assez en déclive; toute sa surface couverte de gros points quelque peu irréguliers et scabreux, profondément incrustés, peu régulièrement espacés, ceux

des côtés externes les plus forts. La ponctuation de l'anus, comme celle du 6^me segment, très sensiblement plus accentuée que celle des segments précédents.

Segments du ventre médiocrement velus. Le dessous de l'anus paraîtrait avoir une petite pièce carrée, brunâtre, horizontale, quatre fois dentée à son bord antérieur mais, l'extrémité de l'abdomen de mon sujet est trop recourbée pour qu'il me soit possible d'être quelque peu précis à cet égard. Pattes et ailes comme chez la ♀.

1. ♀. 1. ♂. Environs de Sion.

8. *Heriades casularum* mihi.

FEMELLE. A première vue, surtout par une taille presque aussi forte, ressemble beaucoup à la *Chelostoma maxillosa*, mais ici, le labre est très-court ou en aucune façon en un carré long en saillie. La partie centrale et antérieure du chaperon sans trace de la petite lamelle redressée. Les mandibules beaucoup plus courtes, plus larges et plus droites, privées de soies dorées. La ponctuation de tout le corps, un peu plus forte. L'article basaire des tarsi de la 1^{re} paire est plus court et plus robuste; du reste ainsi que je viens de le dire, semblable à la *Chel. maxillosa*.

MÂLE. Inconnu.

3. ♀ environs de Nyon.

9. *Heriades angustata* mihi.

FEMELLE. Noire. Beaucoup moins grande (7 mill.) que celle de l'*Her. casularum*. Très flûtée, soit étroite, grêle. Sa ponctuation surtout celle de la tête et du thorax, beaucoup plus fine; les points moins profonds, plus rapprochés. Le dessus de l'abdomen, est un peu moins cylindrique. Le bout des mandibules un peu plus aigu et moins visiblement tridenté. Le labre moins court, plus plan, comme imponctué, son extrémité terminée par une sorte de bourrelet. L'espace compris entre le postécusson et le sommet de la tranche du métathorax qui est presque nul chez l'*Her. casularum* est ici, beaucoup plus large à ce point qu'il surpasse la largeur du postécusson. Celui-ci plan, plus brillant que mat; ses points très petits, très rapprochés; l'approche de ses deux extrémités ayant une petite fossette

ardument incrustée, tandis que chez l'*Her. casularum*, le postécusson est convexe, mat, plus finement rugueux que visiblement ponctué; ses deux extrémités sans fossettes.

Le 1^{er} article des tarsi de la 1^{re} paire, est un peu plus long et moins lourd. La 1^{re} nervure récurrente (la plus interne) se soulevant presque à la nervure qui ferme la 2^{me} cubitale, tandis que, chez l'*Her. casularum*, cette même nervure est un peu plus avancée vers le bout de l'aile.

MÂLE. Inconnu.

3. ♀. Environs de Nyon.

10. *Heriades intermedia* mihi.

FEMELLE. Ressemble singulièrement à l'*Her. angustata*, mais elle est sensiblement plus grande. Dans son ensemble, l'insecte est moins étroit, moins fluté; l'abdomen plus pyriforme, tandis que chez l'*Her. angustata*, les 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} segments sont bien de même largeur. Les deux fossettes du postécusson seraient plus éloignées l'une de l'autre et beaucoup moins distinctes toutefois, n'ayant qu'un seul exemplaire de cette espèce je n'oserais pas dire avec assurance qu'elle en soit réellement distincte.

Ne peut-être rapportée à l'*Her. casularum* ne serait-ce, que par sa taille moins forte, le labre beaucoup plus allongé, et le relief de la région du postécusson.

Environs de Nyon.

11. *Heriades paxillorum* mihi.

Petite taille (6 mill.), mais trapue. Les trois derniers segments de l'abdomen se dessinant ordinairement sous une forme plus arquée, plus plongeante.

FEMELLE. Noire. Mandibules médiocrement cintrées, mates, tridentées, les dents petites et seules brillantes; leur surface très finement granulée n'ayant pas de petites carènes-stries longitudinales. Chaperon coupé droit antérieurement, guère plus fortement granulé que les mandibules. Labre de la longueur du premier article des antennes (le scape) brillant, quelque peu ponctué, ses deux angles antérieurs externes, arrondis. Des poils blanchâtres particulièrement le

long des yeux et sur les côtés externes de la tranche du métathorax. Celle-ci vaguement cordiforme, lisse, ou subtilement ponctuée. La base du cœur, assez profondément limitée du postécusson par une rainure dont la largeur n'excède pas la longueur du 2^m article des antennes, et dans le fond de la quelle se trouve une suite de petites cannelures transversales.

Abdomen un peu plus long que la tête et le thorax réunis. Ses cinq premiers segments assez de la même hauteur; le sixième un peu plus haut, les côtés latéraux, obliques, faiblement cintrés, son sommet ni aigu, ni arrondi; sa ponctuation peut-être un peu plus forte mais surtout plus rugueuse que celle des précédents. Le bord antérieur, des cinq premiers segments, marginés de poils courts, mollets, grisâtres, n'ayant pas l'apparence de pluche. Le 1^{er} segment à son attache au thorax, ayant sur toute sa largeur et sa hauteur, une dépression arrondie, brillante, à peu-près lisse; son cintre supérieur assez adouci ou, au moins non visiblement bordé. Ventre convexe, finement et très également ponctué, presque glabre; les trois premiers segments de la même hauteur, le bord des cinq premiers segments scarioux; le 4^{me}, un peu moins haut, particulièrement à son bord central qui est comme largement mais très-peu profondément émarginé. Le 5^{me} et le 6^{me}, un peu plus hauts que les précédents, leur ponctuation plus fine, plus serrée, plus grenue.

Pattes, plus tomenteuses que velues. Ailes enfumées surtout la radiale. La seconde nervure récurrente se soudant à la nervure qui ferme antérieurement la 2^{me} cubitale, si même chez certains sujets, elle ne la dépasse pas de quelque peu.

MÂLE. Même taille. Les six segments de l'abdomen assez de la même hauteur; le 6^{me}, fortement arrondi sur tout son bord antérieur; les trois derniers plus profondément ponctués, plus inclinés. Le 2^{me} et le 3^{me} du ventre, seuls bien visibles; ils sont glabres, ponctués, d'une hauteur assez égale; le 2^{me}, quelque peu convexe; le 3^{me}, plan ou très-peu déprimé à sa partie centrale, émettant de son bord antérieur comme une petite lamelle horizontale composée de fines soies dorées ou argentées couvrant en partie une cavité dans laquelle se montre confusément et non toujours sous le même aspect, les organes génitaux. A l'extrémité même de cette cavité, immédiatement à la suite du 6^{me} segment supérieur de l'abdomen,

se montre une petite pièce qui vue en dessus, a toute l'apparence d'un 7^{me} segment très-exigu.

Environs de Nyon. 2. ♀. 5. ♂.

NOTA. Dans le *Catalogus Hymenopterorum Europæ* de M. Léopold Kirchner (Vindebonæ 1867) nous trouvons p. 248 l'énoncé de plusieurs espèces nouvelles appartenant aux genres *Chelostoma* et *Heriades* dont le plus grand nombre sont introduites par M. Nylander qui semblerait avoir publié une notice à ce sujet à en juger par ces mots du dit catalogue : *Nyl. Mem. de Cherb. 1856*. Dans la pensée que quelques unes de mes espèces ci-dessus rélatées pourraient bien se rapporter à l'une ou l'autre de celles de M. Nylander, j'ai fait quelques tentatives pour me procurer l'adresse de ce dernier mais mes démarches n'ont pas abouti. J'aurais particulièrement désiré savoir si, son *Chel. grande. Schweiz* ne correspondrait point à mon *Her. casularum* qui lui aussi est grand et, son *Her. breviscula*, à mon *paucillarum*, qui lui aussi est court.

12. *Tachytes* Dahlb. *grandis* mihi.

Noir. Les deux premiers segments de l'abdomen rougeâtres. L'un des plus grands *Tachytes*. Remarquable par une sorte d'écusson entre les yeux.

FEMELLE.

MÂLE. Le haut de la tête brillant. Les points du sommet, plus forts surtout plus espacés que ceux de la face. L'espace compris entre la base des yeux, non ou guère rétréci contrairement à ce qui s'observe chez la généralité des espèces du genre. La région des ocelles déprimée jusque contre les yeux; le fond de la dépression plus plan que concave; son tégument très-faiblement inégal ou au moins non tendu. Contre les yeux se trouve une sorte de bourrelet assez élevé, assez brillant, assez faiblement ponctué, le quel s'oblitére avant d'arriver à la bouche. Très au dessus de la base des antennes on remarque un autre bourrelet transversal assez large mais assez aplati; son milieu coupé par une petite dépression, le quel vient se souder aux deux longeant les yeux; ce bourrelet, les deux latéraux, et une impression informe transverse non loin du vertex, constituant l'écusson susmentionné le quel enferme les ocelles. Ceux-ci vu leur exigüité, l'absence de convexité et de transparence, comme nuls,

Chaperon légèrement avancé en son milieu; dans son ensemble un peu cintré, ses côtés à peine sinués, son bord non épais, non marginé, brillant, quelque peu ponctué et rugueux. Plus haut se trouvent quelques vestiges d'une pluche roussâtre recouverte de soies argentées n'étant visibles qu'ensuite d'un certain angle. Antennes toutes noires; le 3^{me} plus long que de coutume, le double plus long que le 4^{me}. Mandibules noires en grande partie cachées sous le chaperon.

Ponctuation du mésothorax accentuée, rappelant assez la peau de chagrin; plus forte que celle de l'écusson de la tête. Celle de l'écusson même, beaucoup plus subtile, les points plus espacés; celle du postécusson encore plus dans cette condition. Le tégument de la surface du mésothorax, peu convexe principalement dans son milieu qui serait plutôt semi-plan; il est peu tendu et offre çà et là quelques légères dépressions. Le point calleux grand, plat, mais surtout oblong, son pourtour cilié de soies très-brèves et très-rapprochées. L'ensemble du thorax peu velu. La plaque qui du cou, remonte contre la tranche du prothorax, atteint presque le niveau du mésothorax; sa surface plus plane que convexe, régulièrement arrondie à son sommet; sa ponctuation 3 — 4 fois plus fine que celle du mésothorax.

Ecaille de l'aile noirâtre à sa base, puis brunâtre. Métathorax mat légèrement moins large que haut; son dessus comme plan, traversé longitudinalement en son milieu par un étroit sillon qui lui-même est très-subtilement caréné; il est très-finement rugueux ou ponctué, plus fortement à l'approche du postécusson. Sa tranche presque verticale, presque plane, très fortement rugueuse. Les côtés latéraux de la surface du métathorax parallèles, ayant comme une bande étroite de soies argentées, et, non très loin du postécusson, une impression au fond de laquelle se trouve un gros point calleux oblong et luisant.

Abdomen très-subtilement ponctué, oblong. Les deux premiers segments rongeatres, le bord antérieur du 2^{me} assombri. Les cinq premiers segments avec une bande de soies argentées à leur marge. Anus petit, non transverse, plutôt conique; avec deux points verruqueux et rapprochés à son extrémité.

Pieds tout noirs. Ailes assez longues et larges, enfumées vers le bout surtout dans la radiale qui est très-carrément fermée et longuement appendicée.

1 seul ♂, environs de Nyon.

Ein Beitrag zur Kenntniss des Genus *Deilephila* O.

Von Dr. Huguenin in Zürich.

Vor einigen Wochen erhielt ich von Herrn Gruet in Renan eine kleine Sendung jurassischer Schmetterlinge, welche unter andern ein äusserst interessantes Stück enthielt, das genau die Mitte hält zwischen *Deileph. Elpenor* L. und *Deileph. Porcellus* L. Die genaueste Vergleichung mit den beiden Stammarten lässt keinen Zweifel daran, dass es sich um den Bastard zwischen beiden handelt, ein Fall, welcher meines Wissens bei diesen noch nicht beobachtet wurde. Die Neuheit des Factums veranlasst die Veröffentlichung in diesen Blättern.

Die Grösse des Schmetterlings hält genau die Mitte ein zwischen der durchschnittlichen Flügelspannung von *Elpenor* und *Porcellus* (*Elp.* 21—23 Mm., *Porc.* 16—18 Mm.), sie beträgt genau 20 Mm. Der Körper theilt sich in Gestalt und Farbe genau in die Merkmale der Stammarten. Die Farbe des Körpers ist beim *Porcellus* gewöhnlich roth, vorn auf dem Thorax mit Grün gemischt, die obere Seite des Kopfes ist gewöhnlich grün, die Oberseite des Hinterleibes trägt einen leisen grünen Anflug; der Halskragen ist immer roth.

Bei *Elpenor* ist die Grundfarbe des Körpers das bekannte Olivengrün, eine Längsbinde auf der oberen Seite des Hinterleibes und die Seiten desselben roth. Der grüne Thorax trägt die bekannten vier rothen Längsbinden, Halskragen und Oberseite des Kopfes sind grün.